



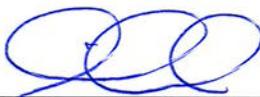
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA!-HA!

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'un avis de motion pour le **PROJET DE RÈGLEMENT #415 ÉTABLISSANT UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE REMPLACEMENT OU L'ACQUISITION DES VÉHICULES DES TRAVAUX PUBLICS** fût déposé à la session ordinaire du conseil municipal du 11 janvier 2021 et que le Règlement 415 sera adopté à la séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} février 2021.

Donné à Saint-Louis-du-Ha!-Ha! ce 18ième jour de janvier deux mille vingt-et-un.

Signature

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Dominique Michaud, **Secrétaire-trésorière** de la municipalité de **Saint-Louis-du-Ha!-Ha!**, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **18 janvier 2021**, entre **10 h et 16 h**.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **18 janvier 2021**.



Dominique Michaud
secrétaire-trésorière